

RETROUVANCE MILLEVACHES

Randonnée itinérante

6 jours / 5 nuits



Sur les contreforts du Massif Central, au cœur des hautes terres limousines qui culminent à 1000 m d'altitude.

Ce nouveau circuit Retrouvance® en Limousin vous emmène dans le Parc naturel régional de Millevaches.

Parsemé de rivières, d'étangs et de lacs, ce territoire granitique est constitué de milieux naturels remarquables.

Cette contrée de tempérament est aussi riche d'un héritage patrimonial que le séjour donne à découvrir au fil de la marche.

PROGRAMME

Jour 01 : ETANG DES OUSSINES - MILLEVACHES

Rendez-vous à la gare de Bugeat à 14h pour ce qui viennent en train.

Pour les personnes qui viennent en voiture, rendez-vous directement au gîte Retrouvance Millevaches à 14H30.

Après l'accueil et la présentation du séjour, nous irons au point de départ de la randonnée dans la réserve naturelle de la Haute Vallée de la Vézère . Cette première journée nous permettra de vous présenter le territoire et sa biodiversité.

Dîner et nuit au gîte de Millevaches.

Distance : 7,5 km - D+ : 250 m - 3 heures de marche

Jour 02 : MILLEVACHES – TOURBIERE DU LONGEYROUX

Nous partirons en direction du village de Chavanac, pour aller jusqu'à la plus grande tourbière du

Plateau de Millevaches Thèmes abordés : histoire du peuplement humain, utilisation du territoire et évolution des paysages, géologie, fonctionnement et rôle de la tourbière...

Visite à la maison du PNR Millevaches en Limousin

Dîner et nuit au gîte de Millevaches

Distance : 16.3 km - D+ : 300 m - 5h30 de marche

Jour 03 : MILLEVACHES - NEUVIALLE

Nous passerons par les sources de la Vienne.

Nous traverserons ensuite la tourbière de Négarioux-Malsagne avant de rejoindre le gîte de Neuvialle.

Thèmes abordés : milieux naturels, organisation et évolution sociale, économie sociale et solidaire.

Dîner et nuit au gîte de Neuvialle

Distance : 22 km - D+ : 470 m - 6h30 de marche

Jour 04 : NEUVIALLE – LE BONNEIX

Depuis le site éolien nous monterons au Puy de Mijoie et au Puy de l'Aiguille où nous profiterons d'un panorama à 180° sur les monts d'Auvergne. Ensuite nous descendrons en longeant la vallée de la Gioune et ses ponts planche en granit.

Au programme : paysages, agriculture, énergies renouvelables.

Dîner et nuit au gîte du Bonneix.

Distance : 19 km - D+ 450 m - 6h de marche

Jour 05 : LE BONNEIX – GRAND BOIS

Après un passage par la lande du Mas Crépaud, nous visiterons la villa gallo-romaine de Maisonnieres, puis nous rejoindrons le gîte de Grand Bois par la vallée de la Gioune et la forêt.

Au programme : les maçons de la Creuse, la forêt, en septembre champignons et brame du cerf

Dîner et nuit au gîte des Grands Bois au cœur d'une forêt magnifique.

Distance : 19 km - D+ : 620 m - 6h30 de marche

Jour 06 : GRAND BOIS - FELLETIN

Pour cette dernière étape nous vous proposons une descente douce par la vallée de la Creuse. Nous arriverons en fin de matinée à Felletin.

Au programme : la laine, la tapisserie de Felletin-Aubusson, l'école des métiers du bâtiments...

Pique-nique au bord de la Creuse au pont Roby, puis retour à Millevaches et ou Bugeat .

Distance : 7 km - D+ : 100 m - 2h30 de marche

Au cours du séjour, en fonction de conditions météorologiques, nous vous ferons profiter des merveilles du ciel étoilé, car le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin est reconnu Réserve Internationale de Ciel Etoilé (RICE).
Pour la sortie nocturne pensez à prendre des vêtements chauds ainsi qu'une lampe à éclairage rouge

AUTRES RANDONNES ORGANISEES SUR LE MEME PRINCIPE :

Retrouvance Haut Verdon – Val d'Entraunes

Retrouvance Pyrénées – Vicdessos

Retrouvance Drôme

Retrouvance Haute Vallée de la Loire

Retrouvance Ardèche

Retrouvance Monts d'Ardèche

Retrouvance Buesch Devoluy

Fiche descriptive sur demande

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le 1^{er} jour à Bugeat devant la gare SCNF à 14h00 (19170) pour ceux qui arrivent en train ou directement à 14h30 au gîte Retrouvance de Millevaches 19290 pour ceux qui arrivent en voiture

Accès voiture : Depuis Lyon, Clermont-Ferrand A89 sortie 23 Ussel ouest puis Meymac Millevaches.

Depuis Paris A20 Limoges puis Eymoutiers Bugeat Millevaches.

Depuis Bordeaux A89 sortie 22 Egletons puis Meymac Millevaches.

Depuis Toulouse A20 Brive, puis A89 sortie 22 Egletons puis Meymac Millevaches.

Accès train : gare de Bugeat. www.voyages-sncf.com

Depuis Paris, Toulouse, Bordeaux. Arrêt Gare de Limoges puis TER vers Ussel. Arrêt gare de Bugeat

Pour les horaires de train (sous réserve de modification)

Ligne Limoges Ussel TER L26 arrêt à Bugeat

Aller départ Limoges 12H37 arrivée Bugeat 14H

Accès avion : Aéroport de Limoges puis train

DISPERSION

Au retour le samedi, dispersion à 13h00 à la gare de Bugeat (au même endroit)

Sauf pour ceux qui repartent de Felletin : voir horaire train)

Retour départ Bugeat 13H02 arrivée Limoges 14H14

Retour train : Pour le retour possibilité de repartir de Felletin, terme de la randonnée

en bus régionaux L15 à 12h20 ou 13h20 pour la gare de la Souterraine (ligne Toulouse Paris).

Ou départ de Bugeat à 13h00 pour Limoges*

*sous réserve de modification de la SNCF

Hébergements avant ou après la randonnée : Nous contacter.

NIVEAU

Marcheurs contemplatifs à sportifs.

Niveau 2 à 3 sur une échelle de 5.

Ce séjour s'adresse à des personnes qui ont l'habitude de la randonnée. Il faut être capable de marcher entre 15 et 20 km par jour avec en moyenne un dénivelé entre 300 et 600 m.

Nous marchons sur un relief en alvéoles, c'est-à-dire avec, bien sûr, des montées et des descentes. Le terrain est souvent composé de racines, de pierres, avec quelques passages dans des zones humides. Bien que nous soyons sur un plateau, les randonnées ne sont pas «plates». Cependant, il n'y a pas d'obstacle majeur et ce séjour randonnée s'adresse à un large public habitué de la randonnée. L'utilisation des bâtons est néanmoins conseillée.

HEBERGEMENT

L'hébergement (d'un excellent niveau de confort) est assuré dans 4 gîtes forestiers isolés en forêt ou dans des hameaux.

Ces maisons de grande qualité sont entièrement rénovées avec goût.

Hébergement en chambre de 2 - 3 personnes maximum avec sanitaires indépendants.

Ces relais forestiers sont exclusivement réservés au groupe de randonneurs (12 maximum) ayant choisi le circuit « Retrouvance ® ».

Les repas et pique-niques sont fournis par les restaurateurs et producteurs locaux.

Un logisticien, dédié à votre séjour, est présent en permanence. Il assure le transport des bagages de gîte en gîte l'entretien des maisons forestières, l'acheminement et le service des repas ainsi que votre transport en minibus.

Les draps sont fournis (pas le linge de toilette)

TRANSFERTS INTERNES

Comme mentionnés au programme.

PORTAGE DES BAGAGES

Vous portez uniquement vos affaires de la journée ainsi que le pique-nique.

Le reste de vos affaires est acheminé par véhicule aux différents hébergements.

GROUPE

Maximum 12 personnes environ.

Confirmé à 6 personnes

ENCADREMENT

Vous serez accompagné(e) par un membre du Bureau des Accompagnateurs de la Montagne Limousine, titulaires du Brevet d'Etat d'accompagnateur en moyenne montagne.

Il vous fera découvrir les richesses de la montagne limousine, autrement appelé «plateau de Mille- vaches», ainsi que son histoire, le long des randonnées qui vont émailler la semaine...

Une autre personne s'occupera de la logistique. Vous n'aurez rien à faire, à part vous laisser guider.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire : www.auvieuxcampeur.fr

Sac à dos pour vos affaires de la journée :

- Gourde ou poche à eau. Volume : 2 litres.

- Lunettes de soleil.

- Crème solaire.

- Casquette ou chapeau.

- Chaussures de marche imperméables. (Evitez de venir avec des chaussures neuves, mais préférez des chaussures déjà éprouvées)

- Une trousse de secours et votre trousse de pharmacie avec vos médicaments habituels et l'ordonnance de vos traitements.

- Les coordonnées d'une personne à prévenir en cas d'accident.



- Vêtements de randonnées : veste imperméable, pantalon respirant, tee-shirts respirants. Chaussettes et T-shirts de rechange.
- **OBLIGATOIRE : Une boîte hermétique pour les pique-niques le midi avec couverts, gourde, thermos....**
- Un appareil photo.
- Eventuellement des bâtons de marche.
- Les draps sont fournis (prenez votre linge de toilette)
- Pour la sortie nocturne pensez à prendre des vêtements chauds ainsi qu'une lampe à éclairage rouge
- **Et plein de bonne humeur !**

DATES ET PRIX

Dates : du lundi au samedi	Prix par personne
Du 01/06 au 06/06/2026	790 €
Du 08/06 au 13/06/2026	790 €
Du 22/06 au 27/06/2026	790 €
Du 20/07 au 25/07/2026	790 €
Du 10/08 au 15/08/2026	790 €
Du 24/08 au 29/08/2026	790 €
*Du dimanche 30/08 au vendredi 04/09/2026	790 €
Du 14/09 au 19/09/2026	790 €
Du 21/09 au 26/09/2026	790 €

*du dimanche au vendredi

Famille, club, associations, écoles, comités d'entreprise ... à partir de 7 personnes vous constituez un groupe et vous bénéficiez de réductions sur ce séjour : - 5% pour les petits groupes (8 à 10 personnes) et - 8% pour les grands groupes (à partir de 11 personnes). Et vous pouvez choisir d'autres dates (selon disponibilités).

LE PRIX COMPREND

- La pension complète du dîner du Jour 1 au pique-nique du Jour 6 (soit 5 diners, 5 petits déjeuners et 5 pique-niques) , le vin à table
- L'encadrement par un professionnel diplômé d'état Accompagnateur en Montagne durant 5 jours.
- Le transport de bagages tout au long du séjour.
- Les draps.
- Le retour routier au point de départ du séjour.
- Les taxes de séjour.
- Les frais d'organisation et de réservation.

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les frais de dossier.
- Les consommations personnelles
- Les frais d'assurance éventuelle.
- Les assurances
- L'équipement individuel
- Le transport aller/retour sur le lieu du séjour.
- Les dépenses personnelles.

POUR EN SAVOIR PLUS

Calme, confort, découverte, repos, convivialité... sont des mots qui qualifient bien le séjour Retrouvance® Millevaches. Pendant une semaine, du lundi au samedi, vous découvrirez le plateau de Millevaches avec un accompagnateur (ou accompagnatrice) en montagne, sur le mode «randonnée douce».

Retrouvance® est la première marque de circuits de randonnée itinérante tout compris : accompagnement, hébergement, restauration et portage des bagages. Vous serez guidé par un membre du bureau des accompagnateurs de la montagne limousine (BAML). C'est un guide local, titulaire d'un brevet d'état. Il vous fera découvrir au fil de votre séjour l'histoire de ce territoire encore trop méconnu, son riche patrimoine bâti et naturel, l'économie forestière et l'élevage (race ovine et bovine limousine).

De plus il vous présentera l'implication particulière des habitants dans une vie associative très active et dans l'économie sociale et solidaire. Il vous guidera sur ce circuit qu'il a conçu en toute sécurité avec convivialité. Il fera intervenir des personnes qui feront partager pendant un moment, un peu de leur vie sur le territoire, notamment un agent de l'ONF qui présentera son métier.

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : Tel :0 892 35 35 35 ou <http://www.voyages-sncf.com>

Co-voiturage : www.covoiturage.fr www.123envoiture.com www.allostop.net
www.chamonix.com - www.zermatt.ch

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entraînera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).
- Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).
- Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour avec un minimum de 11 €/personne).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : n°AU460941 - GENERALI –

BP 7 – 38530 CHAPAREILLAN